

La pêche à l'étang communal de Méry-ès-Bois

Ouverture du samedi 13 juin

jusqu'au dimanche 13 septembre 2020 inclus.

Les tarifs :

Carte annuelle :

- Habitants de la commune,	3 lignes	30€
- Habitants hors commune,	3 lignes	38€
- Enfants de 10 à 16 ans,	1 ligne	9€
- Enfants de moins de 10 ans,	1 ligne	gratuit

Carte à la journée : 3 lignes 8€

Les cartes sont en vente en Mairie le lundi de 10h à 12h ou au café-bar chez Ginette du mardi au dimanche de 8h à 20h.

Chaque pêcheur s'engage à respecter le règlement remis au moment de l'acquisition de la carte donnant accès au site et qui figure sur les panneaux de l'étang de pêche.

Un contrôle est assuré par un élu ou un employé communal ayant délégation à cet effet.

Bonne pêche à tous